

CONFERENCE SUR LA PROTECTION SOCIALE

Particulièrement attachée au maintien du système de protection sociale à la française, l'UPA considère que le seul moyen de pérenniser et de consolider les régimes actuels est de procéder à leur adaptation permanente.

C'est dans cet esprit que l'UPA a soutenu la réforme des retraites en 2003 et qu'elle participera au rendez-vous de 2008.

L'UPA a également accompagné la réforme de l'assurance maladie en 2004 mais regrette que le principal changement qui s'imposait, à savoir la réforme du mode de financement de la Sécurité sociale, ne soit toujours pas engagé. Celle-ci demeure indispensable pour réduire le coût du travail en France et pour favoriser la création d'emploi. En revanche, elle ne doit pas exonérer les partenaires sociaux et les acteurs de la santé d'un nouvel effort de rationalisation des dépenses.

En matière de dépendance, l'UPA a réaffirmé au cours de la conférence son opposition à la création d'un nouveau risque, préférant une meilleure prise en compte des situations de dépendance par les régimes d'assurance maladie et d'assurance vieillesse.

Enfin, l'UPA a rappelé que les prestations familiales n'ont plus de lien aujourd'hui avec l'activité professionnelle et qu'elles relèvent de choix politiques nationaux justifiant un financement par l'impôt et non plus par les cotisations des employeurs et des travailleurs indépendants.